



SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

publié vendredi 13 mars 2020

Annulation des manifestations littéraires : communiqué de la SGDL

La SGDL invite les organisateurs des manifestations littéraires annulées à maintenir les rémunérations prévues pour les auteurs.

Plusieurs manifestations littéraires prévues au cours des prochaines semaines ont été annulées en raison des consignes gouvernementales liées à la crise sanitaire en cours. D'autres pourraient l'être dans les mois qui viennent.

Les auteurs, dont la situation économique est très fragile, sont extrêmement inquiets quant aux conséquences que pourraient avoir ces annulations, les rémunérations qu'ils perçoivent au titre de leurs interventions dans les salons représentant parfois une part importante de leurs revenus.

Nombre des manifestations concernées ont bénéficié en 2020 du soutien financier de la SOFIA ou des pouvoirs publics (Centre National du Livre, DRAC, collectivités locales), qui pourraient être maintenues afin de leur permettre d'honorer, en dépit de l'annulation, les frais déjà engagés ou restant dus auprès de leurs fournisseurs et prestataires.

Le versement des subventions accordées par la SOFIA et par le CNL étant conditionné à la rémunération effective des auteurs invités, ces rémunérations entrent donc dans l'assiette des engagements de dépense des manifestations, au même titre que ceux concernant leurs différents prestataires et fournisseurs.

La SGDL invite l'ensemble des manifestations concernées à confirmer l'engagement qu'elles ont pris auprès des auteurs invités quant au versement de la rémunération qui était prévue au titre de leur participation.

